ROUBAIX

Bureaux : 39, rue Pauvrée. — Téléphone 9-51

VOL A L'ESBROUFFE

Mme Casens, marchande de tissus, 55, rue de la Gare, a porté plainte contre deux jeunes femmes inconnues qui, mardi, vers quatre heures et demie du soir, sont entrées chez elle pour acheter une blouse.

Après leur départ, Mme Casens a constaté que ces clientes lui avaient dérobé deux pièces de crêpe de chine d'une valeur totale de 900 francs.

Une enquête est ouverte.

LA GREVE DES TAILLEURS

Le nombre des grévistes de la corporation des tailleurs se modifie très peu. Hier, sur 123 ouvriers, 39 avaient cessé le travail.

APPLICATION DE LA CIRCULAIRE MINISTERIELLE DU 6 JANVIER 1920

Les personnes se trouvant dans les conditions voulues pour continuer à toucher les secours sont priées de se présenter dans l'ordre ci-dessous au Service Central des Secours, 31 bis, Grande-Rue :

— Samedi 13 mars. — A huit heures, 50.001 à 50.500 ; à 10 heures, 50.501 à 51.000 ; à 2 h., 51.001 à 51.500 ; à 4 h., 51.501 à 52.000.

— Lundi 15 mars. — A 8 heures, 52.001 à 52.500 ; à 10 heures, 52.501 à 53.000.

— Mardi 16 mars. — A 8 heures, 53.001 à 53.500 ; à 10 heures, 53.501 à 54.000 ; à 2 h., 54.001 à 54.500 ; à 4 h., 54.501 à 55.000.

— Mercredi 17 mars. — A 8 heures, 55.001 à 55.500 ; à 10 heures, 55.501 à 56.000 ; à 2 h., 5.001 à 5.500 ; à 4 heures, 5.501 à 6.000.

— Jeudi 18 mars. — A 8 heures, 60.001 à 60.500 ; à 10 heures, 60.501 à 61.000 ; à 2 h., 61.001 à 61.500 ; à 4 heures, 61.501 à 62.000.

— Vendredi 19 mars. — A 8 heures, 62.001 à 62.500 ; à 10 heures, 62.501 à 63.000 ; à 2 h., 63.001 à 63.500 ; à 4 heures, 63.501 à 64.000.

— Samedi 20 mars. — A 8 heures, 64.001 à 64.500 ; à 10 heures, 6.001 à 7.000.

Les pièces à fournir sont le mandat d'admission actuel (feuille bleue), la liste de maison, le certificat de salaire, certificat d'inscription à l'Office de Placement pour ceux ne travaillant pas.

CONCOURS DE COQS

M. Paul Masurel a l'honneur d'informer les amateurs que son deuxième concours aura lieu comme le précédent, à l'Hippodrome de Roubaix, le dimanche 14 mars. Mise, 250 francs. Tirage au sort à 9 heures et la mise au parc à 10 heures précises.

— Le lendemain lundi, 15 mars, aura lieu une forte partie : 5 de 9 pour 10.000 francs (Paul Masurel contre Backeland et Lauwe réunis).

COMITE D'ALIMENTATION

Tous les jours, aux Halles, vente libre de : eau de Javel, brosses, beurre salé, 18 fr. ; beurre frais, 16 fr. ; pommes, 0.40 ; fromage Hollande, 9 fr. ; oignons, 0.50 ; œufs, 0.55.

Vin rouge, 1.75 le litre : jeudi 11, de 8 heures à 11 heures, 4e jaunes et vertes ; de 2 heures à 4 heures, 3e jaunes et vertes.

Pommes de terre, 0.35, 2 kilos par personne : jeudi 11, de 8 h. à 11 h., 15e jaunes et vertes ; de 2 h. à 4 h., 16e jaunes et vertes.

ÉTAT-CIVIL

du 9 mars 1920

Naissances. — Marguerite Leprêtre, rue Victor-Hugo, 8. — Robert Hoorens, rue Sainte-Elisabeth, 21. — Yvonne Poilet, rue Ingres, 58. — Agnès Pentin, boulevard de Metz, cour Masure, 3. — Albertine Shenaerts, rue de la Conférence 69. — Jules Depret, rue de France, 97. — Charles Debeck, rue de la Fosse-aux-Chênes, cour Sinsoilliez, 13. — Ernest Dejonge, rue de Tournai, cour Devoghèle, 1.

Décès. — Charles Vasseur, 64 ans, rue Michel-Ange, 3. — Pierre Moyart, 67 ans, rue de Flandre, 101. — Pierre Gautier, 15 jours, rue de Flandre, 99.

TOURCOING

GAMBRIOLEURS DEÇUS

Au cours de la nuit du 8 au 9 mars, des individus inconnus ont pénétré, à l'aide d'effraction, dans le domicile de M. Henri Duponchel, âgé de 33 ans, appréteur, rue du Pont Rompu, 26, et pendant l'absence des gens de la maison.

Tout a été bouleversé, les meubles ont été ouverts et leur contenu jeté pêle-mêle sur le plancher. Cependant, aucun objet n'a été dérobé. Il est à supposer que les cambrioleurs n'en voulaient qu'à l'argent.

M. le commissaire du 2me arrondissement ouvre une enquête.

DISPARITION D'UN EQUIPAGE

Mardi, à onze heures du soir, Mme Albert Dhédenne, bouchère, 46 ans, demeurant à Roubaix, boulevard de Paris, 15, avait laissé à la porte du Café Gambrinus, Grand'Place, où elle était entrée, son cheval attelé à une voiture.

Quand elle est sortie, elle a constaté que son équipage avait disparu.

Une enquête est ouverte au 3me arrondissement.

UNE CONFERENCE DE M. EMILE HINZELIN

La Municipalité de Tourcoing a obtenu de la Ligue Française que son délégué général, M. Emile Hinzelin, le publiciste et conférencier bien connu d'Alsace-Lorraine, vienne samedi prochain, à 3 heures 30, dans la salle de l'Ecole Nationale de Musique, faire une conférence ayant pour titre : « La paix et le droit des nations martyres ».

Cette conférence est publique.

CAISSE D'EPARGNE

Opérations du 1er au 8 mars : 638 versements, 164.909 fr. : 369 versements, 321.623 fr. 33.

THEATRE MUNICIPAL

Direction : A. SANTARA

Jeudi 11 mars, « THAIS », opéra en 4 actes et 6 tableaux de J. Massenet, avec le concours de M. Boselli, de l'Opéra et de Mme Lila Dilson, de l'Opéra-Comique ; « MEDITATION », solo de violon, par M. Thouvex Comte.

ÉTAT-CIVIL

Naissances. — Marcel Vernieste, rue du Général Bonnaud, 86. — Eliane Gérard, rue de Cambrai, 78. — Denise Pelisimon, rue Thiers, 43.

Publications. — Auguste Declercq, mécanicien et Flore Marail, boutangère. — Henri Desneulin, magasinier, et Gabrielle Ducoulombier, dévideuse. — Aimable Demagny, bourrelier et Marie Grimonpont, tailleuse. — Henri Dhélin, électricien et Victorine Saiton, institutrice.

Décès. — Edouard Delval, 62 ans, laveur, rue Cymbale, 104. — Henri Lemay, 22 ans, teinturier, rue Dupuytren, 15. — Emile Barrois, 71 ans, négociant, rue de la Gare, 9.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

AVIS AUX ASSURES. — Le Maire de Croix informe les assurés nés au cours des mois de décembre, janvier, février, qu'ils doivent procéder à l'échange de leur carte annuelle au plus tôt ; les assurés qui possèdent encore leur carte annuelle de 1914 doivent la rentrer avant le 1er juin.

LILLE

La GRÈVE des TRAMWAYS

Journée laborieuse que celle d'hier, pour les délégués.

Deux très importantes réunions, qui se sont tenues à la préfecture, ont duré toute la matinée et une grande partie de l'après-midi.

Il est certain que ces deux entrevues ont permis de déblayer largement le terrain, mais à l'heure actuelle, cependant, aucune décision n'est encore intervenue.

Dans la soirée, la commission exécutive de la Bourse du Travail, s'est réunie au siège. Le camarade Molard a exposé la situation et a fait le plus pressant appel à l'organisation ; en fin de réunion, l'ordre du jour suivant a été voté à l'unanimité :

« La Commission exécutive de la Bourse du Travail, après avoir entendu la délégation des tramways, maintient sa décision du 29 février 1920, et s'engage, en cas d'appel de cette organisation, qui se trouverait lésée par les pourparlers en cours, à se réunir promptement pour prendre les mesures nécessaires à cet effet.

P. O. : le secrétaire général de la Bourse du Travail,
A. BAUCHE.

— Aujourd'hui, réunion des grévistes des tramways, à 9 heures et demie, à la Bourse du Travail.

Ordre du jour : compte rendu des entrevues qui ont eu lieu à la préfecture.

Pour la commission, réunion à 9 heures, à « La Ville de Bruxelles ».

Ça chauffe !

UN JOLI BILAN DE CONTRAVENTIONS

Voici le relevé des contraventions infligées pendant la période du 28 février au 5 mars, par la police de contrôle de roulage.

A des chauffeurs d'auto, pour excès de vitesse, usage de phares projetant une lumière aveuglante, défaut de numéros d'ordre, etc., 47 contraventions ; pour circulation en vélo sur les trottoirs, 25 contraventions.

Pour défaut d'éclairage aux conducteurs de véhicules divers, 6 contraventions.

Pour jet d'ordures et battage de tapis sur la voie publique, 12 contraventions.

A des propriétaires de chiens, pour avoir laissé divaguer leurs bêtes, 3 contraventions.

Soit un total de 93 contraventions.

CHEZ LES VOYAGEURS ET REPRESENTANTS DE COMMERCE

La conférence organisée dimanche, à 10 h. 1/2, par le syndicat des voyageurs et représentants du nord de la France salle de la Société Industrielle, où se pressaient 5 à 600 voyageurs et employés, fut un grand succès.

Malgré la grippe qui le tenait, Me Balavoine avait voulu répondre à l'appel du Syndicat. Il détailla d'une façon lumineuse les différentes conditions dans lesquelles voyageurs, représentants et employés doivent faire leurs déclarations vis-à-vis de l'impôt sur le revenu. Il répondit avec sa précision habituelle aux questions que lui présentèrent divers auditeurs.

Ce sont de grands remerciements que les voyageurs et employés doivent adresser à l'avocat-conseil du syndicat pour les avoir si bien documentés sur les modalités de cette loi qui les intéresse tous.

IL FAUT UN BUDGET POUR LES CHAMBRES DE COMMERCE

Les délégués des chambres de commerce du département du Nord se sont réunis hier à la Chambre de Commerce de Lille, sous la présidence de M. Figuiéra, délégué du ministère du Commerce. Le but principal de cette réunion était d'examiner les moyens propres à assurer un budget suffisant aux chambres de commerce de la région du Nord.

LE GALA DE L'U. N. C. A L'HIPPODROME

La fête de dimanche prochain, à 15 heures, organisée par nos Combattants Lillois, s'annonce comme un succès sans précédent.

La présence assurée des Autorités civiles, des généraux Lacapelle et Grégoire, etc., rehaussera encore l'éclat de cette solennité.

Notons, au premier rang des artistes : Mlle Germaine Lubin, de l'Opéra, où elle a créé, depuis quatre ans, « Le Chant de la Cloche », de V. d'Indy ; « Castor et Pollux », « Le Retour », etc. Elle y créera dans quelques jours « La Légende de Saint-Christophe », de V. d'Indy.

M. Maurice Sens, 1er ténor de l'Opéra-Comique, ancien combattant, chantera entr'autres à l'Hippodrome, avec Mlle Lubin, tout le premier acte de « La Vie de Bohême », de Puccini.

L'admirable actrice qu'est Mlle Roch, de la Comédie-Française, fera courir un frisson dans toute la salle, avec ses œuvres du Théâtre aux Armées.

Nous reparlerons incessamment des autres artistes du programme.

PETITES NOUVELLES

LA CAISSE ETAIT LOURDE. — Un apprenti électricien, Raymond Raick, 16 ans, travaillant pour le compte de l'entreprise Malot et Dubar, 3 bis, place Sébastopol, était occupé à un montage, boulevard des Ecoles. Comme il maniait une lourde caisse d'appareillage, celle-ci glissa du wagonnet qui la transportait et vint choir sur les jambes du jeune homme. Dégagé, il fut transporté d'urgence à l'hôpital de la Charité, où l'on constata qu'il portait une fracture de la jambe gauche. Son état est assez grave.

POUR LA MAISON D'ARRET. — La nommée Marie Van Sévenant, 20 ans, ouvrière de filature, domiciliée 16, rue du Marché, a été appréhendée et conduite à la Maison d'arrêt. Elle y purgera une condamnation de quinze jours de prison, pour vol, qui lui furent infligés par le Tribunal Correctionnel de Lille.

MOINS CINQ ! — Une fillette de six ans, Marthe Anthonis, dont les parents demeurent 43, rue de Wazemmes, passait boulevard Victor-Hugo. Survint une auto pilotée par le chauffeur Lambert, domicilié à Flers, qui tamponna l'enfant. Celle-ci en fut heureusement quitte pour quelques contusions partissant peu graves à la joue et à la jambe droite. Un docteur la pansa, après quoi M. Lambert la reconduisit à son domicile.

IL FAUT PURGER. — Le Service de la Sûreté a mis en état d'arrestation la veuve Romon, née Boukaert, 55 ans, ménagère, demeurant 4, rue Eugène Delacroix. Cette femme doit purger une condamnation de trois mois de prison que la Cour d'Appel lui infligea, pour vol.

CHARBON PAS CHER. — Vers dix heures du soir, une patrouille d'agents rencontra rue Faidherbe deux individus porteurs de sacs contenant au total une trentaine de kilos de charbon. Questionnés, ils reconnurent avoir dérobé ce combustible à l'Usine électrique, de la rue de la Barre où ils sont employés. Procès-verbal leur a été dressé. Il s'agit des nommés Charles L..., 21 ans, demeurant rue du Bourdeau, et de son frère Gustave, 19 ans, rue de Poids.

LA TROUSSE A OUTILS. — On recherche qui volà une trousse à outils place de l'Arsenal, sur une auto en stationnement, appartenant à M. Rouvel, demeurant 27, rue d'Angleterre.

LES ROIS DU VOLANT. — Alors qu'elle passait vers 17 heures, place de la République, Mme Rosa Six, domiciliée à Lambersart, rue Nouvelle, fut renversée par l'auto que pilotait le chauffeur Edouard Lefebvre, demeurant 30, rue Nationale. Légèrement blessée, cette personne fut reconduite chez elle par l'auteur de l'accident.

Le GUIDE MASSON *INDICATEUR des TRAINS*
COUVERTURE ROUGE, est toujours en vente partout
Le mieux informé et le plus complet. Contient les Rues de Lille, les Tramways, Prix des places rectifiés, Tarifs divers

ARRONDISSEMENT DE LILLE

HELLEMMES

LE CRIME D'UN IDIOT

LA DESCENTE DU PARQUET

Nous avons relaté hier dans tous ses détails le drame qui se déroula à la ferme Samain, 161, rue Sadi-Carnot, à Hellemmes.

Hier, vers 9 h. 30 du matin, le Parquet, représenté par M. Glorian, juge d'instruction, accompagné de M. Caze, substitut, M. Paul Leclerque, greffier, et M. Coissard, commissaire de police, se rendirent sur les lieux du crime pour commencer l'enquête.

Hentgès, maire d'Hellemmes, et Mayer, adjoint, étaient également présents.

Les scellés posés sur la porte de l'escalier du grenier par M. le commissaire de police furent enlevés. Les magistrats visitèrent alors la place où se déroula le drame.

Le marteau ensanglanté, le balai, des épingles à cheveux, les sabots de la victime et le sac qui recouvrait sa tête furent saisis pour servir de pièces à conviction.

Le juge d'instruction interrogea le père et la sœur de la victime, qui confirmèrent le récit que nous avons fait hier.

Le meurtrier, interrogé à son tour, renouvela les déclarations faites hier au commissaire.

Le Parquet se retira vers 11 heures.

Quel a été le véritable mobile du crime ? C'est ce que l'instruction nous dira.

Il paraîtrait, cependant, que depuis quelque temps Rever n'était plus content à la ferme Samain, où il était plutôt malmené et mal nourri.

Pour tout salaire, il gagnait 14 francs par semaine. Malgré ses faibles appointements, et grâce à sa sobriété, il avait réussi à mettre une certaine somme de côté. Rever passait ses loisirs à lire et la majeure partie de ses loisirs au cinéma.

D'après des déclarations faites par le meurtrier, ce dernier aurait eu des relations intimes avec Mlle Marie Samain, et ceci aurait fait que cette dernière aurait pris sur lui une certaine autorité.

Le meurtrier sera déféré au Parquet ce matin.

Quant à Mlle Marie Samain, son état est toujours désespéré : M. le docteur Dutilleul, médecin légiste, et M. le docteur Decousser, qui se rendirent également à la maison du crime, déclarèrent qu'elle ne passerait plus la soirée.

AVIS

2. Les chefs de famille ayant à leur charge au moins trois enfants, toucheront une carte de pain pour chaque enfant au-dessous de seize ans :

Le jeudi 11 mars courant, de neuf heures à midi, et de deux heures à six heures du soir, dont les noms de famille commencent par les lettres M N O P Q R S T U V W X Y Z.

ANNIVERSAIRE DE LA COMMUNE. — La Section Hellemmoise se prépare à fêter dignement l'anniversaire de la Commune.

A cet effet, elle organise pour le jeudi 18 mars, dans la vaste salle de l'Idéal-Cinéma, un grand Concert-Conférence suivi de Bal, avec le concours assuré du citoyen Charles Valentin, avocat, ancien conseiller général, et les artistes suivants : G. Bigotte, baryton ; A. Accolet, professeur de chant ; Mi-Sol-Si, Clown musical, dans son répertoire. Entrée : 1 fr.

RONCHIN

CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal se réunira le samedi 13 mars, à 19 heures trois quarts.

Ordre du jour. — Lecture du procès-verbal ; Vote de crédits supplémentaires ; Marché de gré à gré pour la construction du hangar pour le service de voirie ; Marché de gré à gré pour travaux à exécuter à l'école de garçons du Petit-Ronchin ; Questions diverses.

HAUBOURDIN

LA BARBE ET LES CHEVEUX. — La Chambre Syndicale patronale des Coiffeurs d'Haubourdin, Loos et banlieue d'Esquermes, relève son tarif, à partir de ce jour, de la façon suivante :

Barbe simple, 0.25 ; barbe avec coup de peigne, 0.50 ; coup de fer, 0.10 ; coupe de cheveux, 0.75 ; taille de barbe, 0.75 ; taille de pointe, 0.25 ; coupe de cheveux en brosse, 1 fr.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

UN NON-LIEU. — M. Glorian, juge d'instruction, a rendu une ordonnance de non-lieu en faveur du sieur Werquin, boulanger, qui, se trouvant en cas de légitime défense, tua un soldat anglais qui avait pénétré chez lui.

Théâtres, Cinémas & Concerts

THEATRE MUNICIPAL

Aujourd'hui jeudi, Gala de « CARMEN », avec le concours des deux mêmes artistes qui furent acclamés à la « première » à la Fête de la Presse : Mlle Lyse Charny, du Grand-Opéra, et M. David Devriès, de l'Opéra-Comique.

Rideau à 8 heures précises.

MATINEES CLASSIQUES PIERRE BERTIN

Dimanche 14 mars, à 3 heures, à la Société Industrielle, **Athalie**, tragédie sacrée en 5 actes de Racine, par les artistes de l'Odéon. Chœurs sous la direction de Mme Oudart, soli chantés par M. Edgar Monys, des Chanteurs de Saint-Gervais de Paris.

La Comédie française à Tourcoing

M. le docteur Leduc, maire de Tourcoing, a bien voulu mettre le Théâtre municipal à la disposition de l'Association professionnelle des Journalistes du Nord, pour une représentation au profit de leur Caisse de secours, fortement éprouvée pendant la guerre.

De son côté, M. Santara, directeur du Théâtre, s'est fort aimablement entremis pour obtenir des sociétaires de la Comédie-Française un spectacle choisi parmi les meilleures pièces modernes.

Nous pouvons annoncer aujourd'hui que cette représentation aura lieu le samedi 20 mars, les acteurs les plus en vue de la Comédie-Française donneront vraisemblablement « L'AVENTURIERE », comédie en cinq actes d'Emile Augier.

Cette pièce, écrite dans le style alerte et spirituel académicien, fera les délices du public tourquennois.

Nous indiquerons prochainement la distribution des rôles et le prix des places.

Omnia Pathé
RUE ESQUERMOISE et RUE DE PAS
Tous les soirs, représentation à 8 h. — Tous les jours (sauf le vendredi, matinée à 4 h.

THÉATRE DE L'UNION
147, RUE D'ARRAS, 147
Aujourd'hui, deux représentations. Programme merveilleux. **JACK LE PARFAIT GENTLEMAN**, comédie dramatique en 5 actes. — **LA CIGARETTE**, comédie sentimentale en 5 parties. — **CHARLOT CHEF DE RAYON**, 2 actes burlesques. — **LE FILS DE LA NUIT**, 6e épisode : Le Spectre du Passé, drame en 2 parties. — Adieux de **LA REYNA**, la joyeuse excentrique, et **BOUTET B**, l'hilarant comique. — Location à 9 h. 30 du matin.
— Demain vendredi, programme de gala. — **LE PRIX DE LA FIERTÉ**, drame sensationnel en 5 parties. — **L'APPRENTIE**, drame réaliste en 3 actes. — **LES BRULEURS DE RAILS**, comédie dramatique. — **LE FILS DE LA NUIT, TEDDY A LA RESCOUSSE**, scène sensationnelles en 2 parties — **CHARLOT ET LA DAME**, film comique en 2 actes.
PARTIE MUSIC-HALL : **CLEMEN**, équilibriste. — **LUC D'ANGERS**, peintre fantaisiste sur chiffons. — **BARLETTA, diseur à voix.** — La location est ouverte.

Le CREDIT du NORD
4-6-8, Rue Jean-Roisin -:- 19, Rue Nationale
LILLE
—:- et dans ses Succursales et Comptoirs. -:—
reçoit sans frais les souscriptions à
L'Emprunt National 1920
5 % intérêt — Bénéfice 50 %
assuré par la prime de remboursement.
Premier tirage : 16 Septembre 1920.
Intérêt et prime nets d'impôts présents et futurs

La Vie Ouvrière

A ROUBAIX

SYNDICAT DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

— Les ouvriers du Bâtiment et des Travaux publics de Roubaix et environs sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu le jeudi 11 mars, à six heures et demie du soir, salle des Fêtes de la Coopérative « La Paix », 78, boulevard de Belfort.

Ordre du jour : La question des salaires, le contrat collectif.

La carte confédérale sera exigée à l'entrée de la salle.

A LILLE

Dans le Textile

LES HUIT HEURES

Le Conseil fédéral national de la Fédération du Textile, après avoir examiné les divers renseignements recueillis concernant l'application de la loi du 23 avril 1919 sur la journée de huit heures, constate que malgré que le décret d'administration publique paru à l'« Officiel » du 13 décembre dernier, rendant l'application de la loi obligatoire à toute l'industrie textile, 60 % des travailleurs ne jouissent pas encore de la réforme.

Il résulte de ces mêmes renseignements que la loi, là où elle est appliquée, l'est imparfaitement, et que nombreux sont les employeurs qui font abus des dérogations et récupérations prévues par le décret d'administration publique.

Le Conseil charge son bureau de demander aux pouvoirs d'introduire dans le décret d'administration publique que les organisations ouvrières soient consultées pour l'application des 150 heures de dérogations ;

Déclare que ce sont les nombreux abus commis par les employeurs qui font que les travailleurs deviennent hostiles aux récupérations et dérogations, et aussi parce que certains industriels persistent à méconnaître les syndicats ouvriers pour établir les accords tendant à arriver à une application loyale et intégrale de la loi, ce que la Fédération et ses syndicats ont toujours réclamé ;

Constate que le patronat fait preuve d'une mauvaise foi évidente, les nombreuses grèves qui éclatent de partout en étant la démonstration ; ces grèves sont voulues et provoquées pour s'opposer non seulement aux augmentations de salaires formulées, mais pour pousser les travailleurs à accepter de faire des heures supplémentaires, dans l'unique but d'éluder la journée de huit heures ;

Considère que les arguments dont se servent les employeurs, c'est-à-dire que la journée de huit heures est néfaste au relèvement économique du pays, sont dénués de fondement ; ce qui nuit surtout à la production et à l'amélioration de la situation économique, c'est leur esprit de routine et leurs obstination à ne pas vouloir remplacer leurs méthodes de travail périmées par les méthodes pratiques et modernes ;

Décide être disposé plus que jamais à faire appliquer et respecter loyalement et intégralement la loi de huit heures, qui est indispensable au point de vue du relèvement moral et social de la classe ouvrière, sans aucunement nuire au relèvement économique du pays ;

Invite tous les syndicats fédérés à ne rien négliger pour faire appliquer et respecter cette loi, et ce, à bref délai, et de résister énergiquement contre toute tentative de sabotage combinée et fomentée contre cette réforme ;

Demande au Bureau fédéral d'entamer immédiatement une action de propagande intense pour créer dans l'opinion publique un courant favorable à l'application intégrale de la loi de huit heures et dans un délai très rapproché.

L'IMPOT SUR LES SALAIRES

Le Conseil fédéral national de la Fédération du Textile s'élève avec énergie contre l'impôt sur les salaires, dont le Gouvernement veut frapper les travailleurs, surtout au moment où le patronat s'obstine à ne pas vouloir accorder les améliorations nécessitées par l'augmentation toujours croissante du coût de la vie.

Considérant que pendant les années de guerre les travailleurs ont donné leur sang, pendant que, la tourmente passée, les profiteurs de la guerre consentiraient à payer une grosse partie des nouvelles charges financières qui pèsent si lourdement sur le pays, le Conseil constate qu'au lieu de frapper les grosses fortunes acquises pendant la guerre et après, que détiennent capitalistes et mercantis, on applique un régime fiscal inique et on frappe le salaire des travailleurs qui, pourtant, ne peut être considéré comme un revenu ni un gain et qui est même insuffisant pour la subsistance des familles ouvrières ; déclare, en plein accord avec la Confédération générale du Travail, que les travailleurs doivent réclamer :

La reprise des bénéfices de guerre et un impôt sur le revenu, dont seront exonérées les sommes indispensables pour satisfaire aux charges du budget familial des producteurs et ne plus supporter des impôts indirects qui grèvent la consommation ; la reprise, par la Nation, des richesses naturelles et des services publics ; l'organisation de la production et de la répartition au profit de la collectivité.

« Qui peut payer doit payer, mais qui veut manger doit produire ».

SYNDICAT DES EMPLOYES, 28, RUE DE FIVES

Section Usine de Fives. — Moral des grévistes très bon. La lutte continue.

Réunion tous les jours au siège de la section, 1, rue Aristote, à Fives.

SYNDICAT DE LA CHAPELLERIE & CASQUETTERIE de LILLE et ENVIRONS

Une grande manifestation corporative

Les ouvriers et ouvrières de la chapellerie, de la casquetterie, ainsi que les modistes, sont invités à la réunion extraordinaire qui se tiendra le mercredi 17 mars 1920, à 6 h. 30 du soir, au siège, 186 bis, rue de Paris.

Le camarade MILAN, secrétaire de la Fédération nationale de la Chapellerie, prêtera son concours à cette grande manifestation corporative.

Nul doute que tous les ouvrières et ouvriers se feront un devoir d'y assister.

Le Secrétaire : M. BENOIT.

A SECLIN

Les ouvriers mineurs et similaires, galibots du jour et du fond réunis le 8 mars, salle Planque Ambroise, après avoir entendu le citoyen Meurant, qui développa d'abord les demandes d'augmentation de salaires proposées par le Syndicat, et donna ensuite connaissance à l'assemblée des réponses du Gouvernement et des Compagnies, se déclarent satisfaits des décisions du Congrès de Nœux, qui décida la grève, remercient l'orateur de ses claires explications, et s'engagent à continuer la lutte jusqu'à complète satisfaction et dans le plus grand calme.

Se séparent aux cris de : Vive le Syndicat obligatoire !

La Commission.

A BAUVIN AUX MINEURS DE MEURCHIN

Réunion générale aujourd'hui, jeudi, à six heures du soir, salle du citoyen Sion-Wicart, à Bauvin. Orateur : le citoyen LOUART.

Ordre du jour : la grève.

Tous les ouvriers sont invités à être présents et exacts pour permettre au camarade Louart de reprendre son train.

DENTISTE G. LANGENOVE, Dentiste, anc. 7, rue Gantois, 106, rue Manuel, Lille. Spécialité de pose de dents. 3000.

:: Convocations ::

AUJOURD'HUI

BATIMENT ET TRAVAUX

Section de Ronchin. — Jeudi 11 mars assemblée pour tous les ouvriers du bâtiment et des travaux publics, chez Baert, à Ronchin.

COUPEURS EN CONFECTION

Jeudi 11 mars à 6 heures 30, du soir, assemblée générale au siège de la Bourse du Travail, rue de Paris, 186 bis. Ordre du jour très important. Présence indispensable de tous les membres.

VENDREDI

SYNDICAT DU PERSONNEL MUNICIPAL. — Section de l'Octroi. — Vendredi 12 mars, à 18 heures 30, à la Ville de Bruxelles, rue du Molinel, 19, assemblée générale.

Ordre du jour : Compte-rendu du délégué à la Commission intermunicipale des traitements. — Projet service des huit heures — Questions diverses.

Le secrétaire : VAN ASSCHE.

OUVRIERES EN CONFECTION

Vendredi 12 mars, à 6 heures 30 du soir, assemblée générale au siège de la Bourse du Travail, rue de Paris, 186 bis. Ordre du jour très important. Présence indispensable de tous les adhérents.

La Commission.

DIMANCHE

Chambre syndicale des Lithographes, Papetiers et parties similaires. — L'assemblée générale extraordinaire aura lieu le dimanche 14 mars 1920, à 10 heures précises du matin, salle de la Bourse du Travail, rue de Paris, 186 bis, Lille.

Plusieurs questions très importantes seront discutées à cette réunion. Aussi, nous comptons que tous se feront un devoir d'y assister.

— Le Comité syndical se réunira ce soir jeudi, à 18 h. 30 précises, salle de la Bourse du Travail.

UNIONS & SYNDICATS DE CONSOMMATION

UNION CONFEDERALE DES LOCATAIRES DE FRANCE ET DES COLONIES

Section de Lille. — Ce soir, permanence de 6 à 8 heures, 186 bis, rue de Paris.

SYNDICAT DES LOCATAIRES. LILLE ET ENVIRONS

Assemblée de la Commission administrative, le jeudi 11 mars 1920, à 7 h. du soir, au siège, 147, rue d'Arras (Union de Lille).

Le secrétaire : A. MUSMAQUES.

Un traitement rationnel pour maigrir

Lorsque vous commencez à grossir et que votre embonpoint naissant vous inquiète, il faut en voir la cause dans votre nutrition qui s'effectue mal. Vos aliments, mal assimilés, se transforment en graisse qui vient empâter vos formes. Il est alors prudent d'agir de suite et efficacement par une cure de **Pilules Galton.**

Ce médicament, composé de sucs de plantes médicinales marines et autres, convenablement dosés, régularise la nutrition. Les aliments, complètement digérés et assimilés, ne s'accumulent plus sous forme de graisse, tandis que celle déjà formée s'élimine petit à petit. En plus de leur effet amaigrissant, les **Pilules Galton** exercent une action des plus bienfaisantes sur l'état général, et tous les malaises accompagnant généralement l'embonpoint sont en même temps écartés.

Le flacon avec instructions : 11 fr. 50 franco ; contre remboursement 11 fr. 75. J. Ratié, Phien, 45, rue de l'Echiquier, Paris.

PARTI SOCIALISTE

SECTION LILLOISE

L'ANNIVERSAIRE DE LA COMMUNE

La fête organisée par la section lilloise du Parti Socialiste en l'honneur de l'anniversaire de la Commune, le 18 mars 1920, au Théâtre de l'Union de Lille sera, cette année, suivie par tous les camarades. Aussi, pour faciliter la vente des cartes, la C. A. a décidé de les placer dans les endroits suivants :

Saint-Venant, rue des Augustins, 11 ;
Dujardin Marcel, rue de Flandre, 100 ;
Crépin, rue Pierre-Legrand, 122, Fives-Lille ;
Union de Lille, 147, rue d'Arras.

Le Secrétaire : E. BAILLY.

COMITE HENRI GHESQUIERE

Assemblée générale extraordinaire, le samedi 13 mars 1920, chez Delaval, rue d'Arcole, à 7 h. précises.

Ordre du jour : Nomination des délégués à la Commission des Pupilles. — Causerie par le citoyen Gustave Delory, député-maire.

Vu l'importance de la réunion nous comptons sur la présence de tous.

Le secrétaire : Gustave CREPIN.

Section de Saint-André-lez-Lille. — Dans sa dernière assemblée, le groupe socialiste a renouvelé sa commission, composée désormais comme suit :

Secrétaire : Louis Brodel ; secrétaire adjoint : G. Fasquel, E. Lambotin, A. Masquelier, H. De Gustave Fasquel ; trésorier bibliothécaire : Théophile Delamonica ; membres de la C. A. : Rapper, Schotte, Six Louis et la citoyenne Despinoy.

En outre furent constituées différentes commissions chargées de concourir à la diffusion des idées socialistes sous forme de propagande. La section de Saint-André invite tous les républicains sincères, aimant leur commune, à venir se faire inscrire au groupe socialiste, défenseur de la population et qui déjà, à différentes reprises, a fait montre, par ses interventions auprès de l'Administration municipale, de l'intérêt qu'il porte aux habitants de Saint-André. Nombreux adhérez au groupe socialiste, jeunes et vieux apportez-nous votre appui pour la grande tâche émancipatrice. Les adhésions sont reçues chaque jour au siège, chez le camarade Delamonica, 5, rue de Lille, ainsi que chez les camarades Brodel, 48, rue Chanzy, et Fasquel, 72, rue Sadi-Carnot, à Saint-André-lez-Lille.

La Commission.

Section du groupe de Jeunesse Socialiste de Mons-en-Barœul. — Compte-rendu de la réunion du 4 mars — La section du Groupe de Jeunesse Socialiste, s'est réunie chez le camarade De Muynck, le 4 mars, sous la présidence du camarade Duwer Charles, ayant comme assesseurs : Blondel Henri et Baert Charles.

Immédiatement eut lieu le vote en vue de la nomination du secrétaire-trésorier, qui est le camarade Seeuws Marius ; le percepteur, le camarade Baert Charles ; et le moniteur le camarade Blondel Henri, tous trois furent nommés à l'unanimité.

Les camarades du groupe de la « Jeunesse Socialiste de Mons-en-Barœul » réunis en 1re réunion chez le camarade de Muynck, après avoir entendu les bonnes paroles de leur grand ami, le camarade Pagnerre, envoient leur salut de reconnaissance à tous les militants du Parti Socialiste, proposent et votent l'envoi d'une lettre à la famille du grand camarade disparu, JAURES, proclament bien haut et critiquent les basses manœuvres de l'organisation militaire du Pays, constate une fois de plus le mensonge des promesses faites aux combattants auxquels on répétait, qu'ils luttaient pour la dernière des guerres. Affirme de continuer à proclamer bien haut la vérité en se souciant fort peu des menées injustes du Gouvernement, et envoient un blâme aux instigateurs de poursuites faite contre nos camarades du Comité National des Jeunesses Socialistes. Se séparent aux cris de reconnaissance au militants du Parti Socialiste et aux cris répétés de : Vive le Socialisme.

Le secrétaire : Marius SEEUWS.

COPIE DE LA LETTRE ENVOYEE A LA FAMILLE DE JAURES

A la famille du Camarade JAURES.

A l'issue de notre première conférence avec le groupe de la Jeunesse Socialiste de Mons-en-Barœul, nous tenons comme un devoir sacré d'adresser à la famille du camarade JAURES nos sentiments d'admiration et le souvenir inoubliable que nous conservons du Grand Honnête Homme qu'il fut, et de l'exemple immortel qu'il a laissé à la Jeunesse Socialiste pour laquelle il est un symbole.

Nous y ajoutons nos condoléances sympathiques et respectueuses pour la perte irréparable en la disparition du fils de notre Grand JAURES.

Le secrétaire : Marius SEEUWS.

Grands fumeurs.

C'est un fait reconnu par des milliers d'observations que l'abus du tabac a une action néfaste sur les fonctions digestives et que beaucoup de grands constipés sont aussi de grands fumeurs. Nous recommandons donc à ceux qui manquent de régularité, le nouveau purgatif-laxatif, la "SCAVULINE" en dragées sans goût, sans odeur. C'est le meilleur médicament contre la constipation. La "Scavuline" assiste doucement la Nature et fait la rééducation de l'intestin. On la prend le soir, elle opère pendant qu'il fait noir, donne satisfaction le matin.

On trouve la Scavuline dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie P. Barret, 23, rue Ballu, Paris. Fr. 3.— la boîte, plus Fr. 0.30 timbre-taxe par boîte, pour nombreuses purgations.

Section de Loos. — La section de Loos du Parti Socialiste se réunira dimanche 14 mars, à 9 heures du matin, au siège, chez le citoyen Géry Roels, 30, rue de l'Egalité.

Les nouvelles adhésions sont toujours reçues tous les jours. Aussi, un appel nouveau est fait près des citoyens qui tiendront à se joindre à nous pour la bonne cause, la cause juste, la cause des déshérités.

Le Secrétaire :